

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)

Centre National des Ressources en Eau (CNRE)

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

AAO N° 01/MHA/CNRE/2026

1. Le CNRE a obtenu dans le cadre son budget 2026 des fonds destinés à l'acquisition des équipements, et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources financières pour effectuer des paiements au titre d'un marché de libellé « fourniture des Equipements de prospection géophysique : (Electromagnétique).
2. Les équipements seront fournis au siège du CNRE à Nouakchott dans un délai ne dépassant pas quatre (04) mois, en procédant aux tests nécessaires sur terrain,
3. Le CNRE sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats (seul ou en groupement) éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements de prospection Géophysique objet du présent appel d'offres,
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert,
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres,
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel D'offres, à l'adresse suivante : CNRE, Rue Ahmedou Horma Bebana- Zone Administratif- TVZ-NKTT-RIM, Tél. 45245501, E-mail : contact@cnre.mr, Site : www.cnre/mr,
7. Les exigences en matière de qualification sont :
 - + Capacités Techniques :
 - Le candidat Le candidat doit justifier avoir exécuté avec succès, au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025), au moins deux (02) marchés portant sur la fourniture d'équipements de prospection géophysique, d'équipements de mesures hydrogéologiques, d'équipements de forage, d'équipements de laboratoire, d'instrumentation ou de tout autre équipement technique similaire destiné aux secteurs de l'hydraulique, de l'hydrogéologie, de la géologie et des ressources en eau.

+ Capacités Financières :

Le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Avoir réalisé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires annuel moyen, certifié par un expert-comptable agréé, d'un montant au moins égal à quatre millions six cent mille ouguiyas (4 600 000 MRU) ou son équivalent en monnaie librement convertible.

2

- Disposer d'une capacité d'autofinancement ou d'une ligne de crédit d'un montant minimum de deux millions trois cent mille ouguiyas (2 300 000 MRU), attestée par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé.
- 8. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse : CPMP-MHA (CPMP-MHA), 455, Ilot C - Tévragh Zeina, (+222) 45 25 38 52, courriel : cpmp.mha@gmail.com, cpmp.mha@hydraulique.gov.mr au plus tard le Mardi 11 Août à 12 heures TU à. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à 30 minutes après la fermeture de dépôt.
- 9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Deux cent mille ouguiyas (200 000 MRU) ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible, valide 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
- 10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quatre Vingt Dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres. La Garantie de Soumission devra demeurer valide pour une période excédant de trente (30) jours la durée initiale de la validité de l'Offre soit Cent Vingt (120) jours.

NB : Conditions et exigences qualificatives :

- Toute référence invoquée par le soumissionnaire doit être justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou parapublic et établie au nom du soumissionnaire. Toute référence ne satisfaisant pas à cette exigence ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation des offres.
- Tous les documents constituant l'offre doivent être signés par la personne légalement habilitée à engager le soumissionnaire (Président-Directeur Général, Directeur Général ou toute autre personne dûment habilitée). Lorsque le signataire n'est pas le représentant légal, l'offre doit être accompagnée d'une procuration ou d'un pouvoir de signature, en original ou en copie certifiée conforme, établi conformément à la législation du pays d'établissement du soumissionnaire.
- Pour chaque référence présentée, le soumissionnaire doit fournir les informations et pièces justificatives suivantes :
 - la référence et l'objet du marché ;
 - le montant du marché ;
 - la date de réception des fournitures, accompagnée du procès-verbal de réception ou de tout document équivalent ;
 - une description des fournitures réalisées, accompagnée d'une copie du marché ou de la commande correspondante ;
 - les coordonnées (nom, téléphone et adresse électronique) du maître d'ouvrage public ou parapublic bénéficiaire.

Le Directeur

Mohamed Lemine KHATTRI